

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 22 juin 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (13)

Collation 4 p. (311r, 312r, 313v, 314r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 22 juin 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47424>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [22 juin 1873](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Denisart, Alfred](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Scripteur / Scribe [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur des mesures comptables et d'organisation du travail au moulage mécanique : Godin demande à Denisart de s'entendre avec Dequenue sur la question du travail. Sur les foyers en fonte des calorifères « canon » ancien modèle. Sur la Société hippique : ne pas la payer. Sur Louis père : ne pas lui accorder d'avances. À un client de Toulouse : lui écrire que la création d'un nouveau modèle est longue et que la livraison des nouveaux boutons devra attendre. Sur le montant de la remise de fin d'année : Godin est favorable au rétablissement d'une remise de fin d'année, mais d'un montant moindre, pour donner satisfaction aux voyageurs et aux clients.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Dequenue, François \(1833-1915\)](#)
- [Louis \[père\]](#)

Lieux cités [Toulouse \(Haute-Garonne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Nîmes 11 Juin 73

Che Monsieur Denisart,

Je ne vois qu'avantages
à prendre les mesures comp-
tables que vous m'indiquez
en ce qui concerne le moulage
des pièces mécaniques à la
fonderie ; la question de
travail est plus difficile, elle
ne peut s'établir suivant
les bases que vous indiquez
que par l'intervention du
chef d'atelier ; ce n'est donc
qu'autant que vous pourriez
tomber d'accord avec lui sur
l'adoption de ces mesures
que l'application en serait
possible. Causez-en avec
M. Deguerre afin de

voir si la chose est
réalisable.

Si il s'agit du calorifère
canon ancien modèle je n'ai
jamais je crois donné l'ordre
de ne plus en faire avec
foyer en fonte ; mais il y
a peut-être quelque difficulté
par suite de changements
faits au modèle & les faire
ainsi.

Il ne faut pas frayer pour
la société hippique.

Louis père ne me paraît
pas susceptible d'avoir besoin
d'avances, il gagne de bonnes
journées et n'a que sa femme.

Il faut écrire au client
de Pau loue que la mise
en fabrication d'un
nouveau modèle est une
chose très longue, qu'on
ne peut pas lui laisser

espérer la livraison
prochaine des boutons
qu'il demande. Vu les
autres travaux en cours
d'exécution et que l'on
doit suivre avant de faire
de nouveaux modèles.

La question de la remise
à fin d'année reste en
suspens dans mon esprit
sans savoir quel parti j'
prendrai, il est utile que
vous vous teniez prêt à
pouvoir me faire vos obser-
vations sur les conséquences
qui entraînerait une
remise de 4 à 8 % dans
l'état actuel des affaires.
Je n'ai plus présent à
l'esprit ce qui a été dit au
commencement de l'année
à ce sujet. Je suis seul.

ment que vous m'avez
parlé d'un chiffre de 89000 fr
environ que cela aurait entraîné
sur le chiffre d'affaires de
1871 : avec les fluctuations
de prix des matières premières
je ne sais s'il doit ressortir
un fort bénéfice sur la vente
de cette année, je crois néanmoins
qu'il devrait être assez
raisonnable. Il serait donc
peut-être prudent pour faciliter
les affaires prochainement
d'en arriver à rétablir une
rentée de fin d'année qui,
sans être aussi élevée que les
années dernières, donnerait
dans une certaine mesure
satisfaction aux voyageurs
et aux clients. Examinez
la question et écrivez-moi.

Agreez je vous prie mon
bien cordial salut.

Edouard